

Rentrée 2025 dans le Second degré : pour l'heure dans l'incertitude budgétaire, avec des orientations à confirmer

Si le gouvernement parvient à faire adopter par le parlement son projet de budget dans le cadre prévu par le nouveau Premier ministre, l'académie de Toulouse sera dotée à la rentrée de 12 postes d'enseignants du Second degré supplémentaires. Le SNES-FSU accueille avec prudence cette annonce, car rien n'est encore joué au Parlement : un retournement de situation restant possible jusqu'à la dernière minute, il restera vigilant sur les évolutions du débat national et ses effets pour notre académie.

En l'état actuel des hypothèses de travail du ministère, l'académie de Toulouse a prévu de ventiler 12 postes d'enseignants supplémentaires, mais ce bilan global masque de fortes disparités : - 21 postes pour les collèges, - 60 postes pour les lycées généraux et technologiques, et + 59 pour la voie professionnelle. Des différences fortes sont également relevées dans la dotation en postes Second degré des départements :

Départ.	09	12	31	32	46	65	81	82	Solde
Postes	- 6	- 15	+ 56	+ 6	- 9	- 14	- 20	- 20	- 22

Les évolutions de dotation s'expliquent essentiellement par les évolutions démographiques, le rectorat n'ayant pas les moyens d'améliorer ni vraiment, ni partout et dans tous les type d'établissements, les taux d'encadrement.

En collège, une partie seulement des gains de moyens permis par un petit début de baisse des effectifs est réinvestie sur ce segment du Second degré : le solde y est donc globalement négatif.

Pour les lycées, il accompagne les flux d'élèves qui se déplacent des lycées généraux et technologiques vers la voie professionnelle à un rythme soutenu, tout en ouvrant en voie professionnelle un nombre encore insuffisant de places pour répondre aux demandes supplémentaires attendues. Ce sont donc les lycées généraux et technologiques qui sont mis à contribution, pour un solde global pratiquement nul au global sur les lycées.

Dans le détail et par type d'établissement, le solde par établissement est le suivant dans l'académie :

Départ.	09	12	31	32	46	65	81	82	Solde
Collèges	- 4	- 4	+ 21	+ 1	- 3,5	- 2	- 11	- 18	- 21
Lycée GT	- 3	- 10	0	- 1	- 7,5	- 14,5	- 15	- 9	- 60
Lycées Pro	+ 1	- 1	+ 35	+ 6	+ 2	+ 3	+ 6	+ 7	+ 59

Le rectorat prévoit en outre 10 postes supplémentaires pour financer les Secondes « Prépa Lycées », qui sont loin de faire le plein cette année, et qui sont un dispositif dont le SNES-FSU réclame la suppression : ce serait en effet la suite logique de la décision de E. Borne de renoncer à faire du DNB (Diplôme National du Brevet) un examen d'entrée au lycée... alors que ces classes avaient initialement vocation à accueillir les élèves ayant échoué au DNB et ne pouvant accéder au lycée, ce qui ne sera désormais le cas d'aucun élève !

Enfin, le rectorat réserve 14,5 postes supplémentaires pour assurer les remplacements. Si sur le principe, cela peut paraître séduisant, la problématique sera de pourvoir en pratique et concrètement ces postes par des personnels titulaires (alors que les concours de recrutement ne font pas le plein à la hauteur des postes prévus) et que le développement du recrutement de contractuels est des plus aléatoires.

Pour le SNES-FSU, ce budget reste à confirmer rapidement dans les prochaines semaines ; à ce stade, il marque une première inflexion bienvenue avec les logiques budgétaires très restrictives envisagées jusque là. Il devra surtout trouver des prolongements dans les années qui viennent, afin de profiter de la possible baisse des effectifs (elle reste modeste à la rentrée 2025 avec -580 élèves scolarisés dans le second degré dans l'académie) pour améliorer plus nettement et durablement les taux d'encadrement, en collège comme en lycée général et technologique.

Le collège sera pour le SNES-FSU, et avec des équipes pédagogiques, l'objet de toutes les attentions : après l'annulation de l'ensemble des mesures liées au « Choc des Savoirs » par le Conseil d'Etat en décembre dernier, les représentant·es du SNES-FSU veilleront à y repousser toutes les tentatives d'instaurer quand même des « groupes de niveaux » largement rejetés par l'ensemble de la communauté éducative l'an dernier, et à essayer d'alléger au maximum les effectifs des classes, tout en préservant les options souvent privées, à cette rentrée, de moyens pour permettre leur pleine ouverture. Mais le cadre budgétaire qui reste incertain, tout comme la focalisation affichée sur de petits allègements des effectifs en français et mathématiques, ne soldent pas les hausses des effectifs des classes dans toutes les disciplines, enregistrées au cours de la décennie écoulée. La préservation des moyens sera à l'avenir déterminante pour améliorer durablement l'encadrement des classes, et y réduire les effectifs en profitant de l'opportunité offerte par de possibles baisses démographiques à venir, et qui restent à confirmer pour notre académie. Le défi sera aussi de parvenir à recruter plus de 300.000 enseignants dans la période 2023-2030, comme anticipé au plan nationale par les services de la prospective.

Le SNES-FSU restera enfin en alerte sur les évolutions des effectifs dans l'enseignement privé, en collège notamment, où le « Choc des Savoirs » n'a jamais été mis en place et a offert à ces établissements le moyen de renforcer encore leur attractivité et d'y favoriser l'entre-soi social, sur financements publics, ce qui est un comble.
